



PACK FCGE Occasion

Documents à fournir pour une demande de Carte Grise pour un véhicule d'occasion

Case à cocher

- 1. **L'Original de la Carte Grise**
 *Conservez le coupon détachable pour pouvoir circuler.*
- 2. **L'Original de la DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE (Cerfa 13750*05)** rempli et signé
 *Ce document est OBLIGATOIRE pour n'importe quelle demande de carte grise*
- 3. **L'Original de la DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE** rempli et signé par le vendeur et l'acquéreur.
- 4. **L'Original du MANDAT D'IMMATRICULATION** rempli et signé nous autorisant à effectuer les démarches de carte grise pour vous.
- 5. **La Photocopie du CONTRÔLE TECHNIQUE datant de moins de 6 mois** pour les véhicules de plus de 4 ans.
 *Votre contrôle technique doit avoir moins de 6 mois le jour de l'établissement de votre nouvelle carte grise dans le système SIV*
- 6. **La Photocopie du JUSTIFICATIF DE DOMICILE de moins de 6 mois :**
 - Facture d'eau, de gaz ou d'électricité
 - Facture Internet, téléphone fixe ou téléphone portable
 - Avis d'imposition (ou non imposition)
 Si toutes les factures sont au nom de Monsieur ou de Madame, merci de rajouter une copie du Livret de famille pour les personnes mariées.
- 7. **La Photocopie d'une PIÈCE D'IDENTITÉ** du demandeur :
 - Permis de conduire,
 - Recto/verso de la carte d'identité,
 - Passeport (en cours de validité) français ou étranger,
 - Titre de séjour (en cours de validité).